

Rapport annuel 2022 de la CoSI



*Que celles et ceux
qui le peuvent
écoutent les vivant.e.s ;
quelle que soit
leur vision de la mort
au sein même de la vie,
chacun.e porte
les mêmes questions :
où est-ce que je veux être enterré.e ?
comment trouver le repos ?
qui est-ce que je laisse derrière moi ?
comment est-ce que
je veux être traité.e
lorsque l'on s'occupera de moi
durant et après la transition ?*

En 2022, la CoSI a, une fois encore, appréhendé des thèmes actuels et centraux. Elle a amené une contribution importante dans les domaines de la migration et de la prévention du racisme en stimulant les échanges de savoirs et l'assurance-qualité. Lors du colloque public, la mort dans un contexte de migration a été thématiqué sous le titre « L'art de la fin ». Les extraits du poème de Samira El-Maawi, en préambule, montrent l'importance de se consacrer à la fin de vie, ici et maintenant, peu importe la signification qu'on y met. Le choix de ce thème tabou était un risque que la CoSI a relevé avec brio !

Après une année intense, nous tenons à remercier chaleureusement Charlotte Frey, responsable du bureau de la CoSI, pour ses compétences, son travail innovant et sérieux.

*Felix Baumgartner et Carine Maradan
président et vice-présidente*

Les membres de la CoSI

Les membres de la CoSI sont les services et les institutions spécialisés dans l'intégration qui ont un mandat de prestations avec les cantons, voire les communes, ou qui font partie d'une administration.

L'assemblée générale 2022 a accueilli deux nouveaux membres :

65^e membre : *frabina* – Centre d'information et de conseil pour les couples et familles binationaux ainsi que les migrant·es et les personnes touchées par la discrimination raciale, Esther Hubacher.

66^e membre : Service de l'intégration et de la cohésion sociale, ville de La Chaux-de-Fonds, Sandrina Keriakos Bugada.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et nous réjouissons des futures collaborations.

Le comité

Aucun changement n'a été apporté au comité en 2022. Il se compose actuellement des personnes suivantes :

- Felix Baumgartner, Développement social urbain, Winterthour.
- Carine Maradan, Bureau de l'intégration des migrant·es et de la prévention contre le racisme IMR, canton de Fribourg.
- Lia Gioia, GGG Migration, Bâle.
- Jenny Pieth, Service spécialisé de l'intégration, Bienne.
- Tom Morgenegg, isa – service des migrations, Berne.
- Daniela Sebeledi, Bureau de l'intégration des étrangers BIE, canton de Genève.
- Laura Zingale, komin – centre de compétence pour l'intégration dans le canton de Schwyz.

Les membres du comité sont des personnes de contact pour les services spécialisés, les centres de compétence et toute autre partie intéressée. Elles et ils ont participé activement aux événements ainsi qu'à différents groupes de travail (par ex. réunions du comité de la CFM). Certain·es ont, en outre, pris part à d'autres réunions nationales. Les services à l'intégration concernés et les membres du comité fournissent les ressources dont ce dernier a besoin pour mener à bien ses activités. La CoSI ne verse aucun jeton de présence.

Le comité et le bureau se sont réunis lors de cinq séances d'une demi-journée et de trois autres plus courtes, en présentiel et en ligne. Ces réunions ont servi à planifier les activités de la CoSI, en mettant à profit les nombreuses compétences des membres.

Une journée de retraite a permis d'échanger des informations relatives à l'analyse des besoins. Ce fut également l'occasion d'aborder des thèmes spécifiques et des questions d'actualité. Le comité en a profité pour développer la vision de la CoSI et esquisser ses axes pour l'avenir.



Le bureau

Charlotte Frey dirige le bureau à temps partiel. L'analyse des besoins que la CoSI effectue de mi-2022 à fin 2023 environ nécessite une augmentation momentanée de son temps de travail de 50 à 60%.

En collaboration avec le comité, le bureau conçoit, organise et met en œuvre l'offre de la CoSI. Il assure, par ailleurs, le travail administratif en deux langues et représente la CoSI lors de différents événements publics tout en faisant le lien avec d'autres centres de compétence (par ex. CDI, CFM, SLR).

Les colloques professionnels

En 2022, la CoSI a organisé trois colloques professionnels bilingues : deux internes pour ses membres et un public destiné aux professionnel·les de l'intégration et à toute autre personne intéressée.

Une discrimination survient rarement seule : l'intersectionnalité dans le conseil

Premier colloque professionnel interne, le 17 mai 2022.

Cette rencontre a eu lieu à la Markthalle, à Bâle, à l'issue de l'assemblée générale.

Dans ce cadre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mandy Abou Shoak pour un exposé sur l'intersectionnalité. Cette experte s'interroge sur une meilleure prise de conscience des enjeux du racisme à l'école. Après avoir présenté l'évolution historique de l'intersectionnalité, notamment en lien avec le mouvement pour les droits des femmes noires aux États-Unis, elle a complété son exposé par des exemples concrets et des aspects juridiques. À la fin, les participant·es ont pu poser des questions et échanger avec l'intervenante.

« L'art de la fin » – Mort et migration

Colloque professionnel public pour les professionnel·les de l'intégration et toute autre personne intéressée, le 20 septembre 2022.

La mort fait partie de la vie et nous sommes toutes et tous concerné·es en tant que proches, professionnel·les ou personnes en fin de vie. Voilà pourquoi le comité de la CoSI a décidé de consacrer son colloque professionnel annuel à ce thème dans un contexte de migration. Lors de la planification de cette journée, nous avons constaté que la mort restait un sujet tabou et générerait de nombreuses peurs. Nous pensons qu'il est du devoir de la CoSI d'aborder ces questions de société, de les mettre en lumière, les approfondir et proposer des moments d'échanges entre professionnel·les. Les réactions très positives et les retours des participant·es nous encouragent à continuer dans cette direction.

Deux femmes clowns ont ouvert la journée avec des gestes et des mimiques pour nous aider à plonger dans le thème. Omar Ibrahim a enchaîné avec un exposé, « Mourir dans un contexte de migration – une réflexion philosophique ». Les participant·es ont ensuite eu la possibilité de suivre deux ateliers de leur choix :

- Atelier 1 : (Co)construire la fin de vie – Quels sont nos questionnements ?

Tabitha Walther, pasteure et aumônière interreligieuse en milieu hospitalier, directrice spécialisée auprès de l'Institut zurichois pour le dialogue interreligieux ZIID.

- **Atelier 2 : Travail de médiation autour des tombes et des rituels funéraires – Entre désirs et possibles.**
Albert Rieger, théologien et ancien responsable du Service OETN des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, membre du comité de la Maison des Religions.
- **Atelier 3 : Questions juridiques, sociales et personnelles après un décès – Les défis dans le domaine du conseil.**
Jelena Gasser, responsable du Centre de conseil Infodona.

La journée s'est terminée avec Fiorenza Gamba, « Mourir dans une société des différences » sur les rituels funéraires et de commémoration numériques. Une soixantaine de personnes ont participé à ce colloque.

C'est à Samira El-Maawi, auteure et coach en écriture, que nous avons laissé le soin de résumer la journée en quelques mots. Son poème est à découvrir sur notre [site web](#).

Comment aborder « l'appropriation culturelle » dans notre quotidien professionnel ? Contexte historique et regard critique

Deuxième colloque professionnel interne, le 24 novembre 2022.

Largement médiatisé en 2022, le thème de l'appropriation culturelle a aussi atteint les services spécialisés et les ONG du domaine de l'intégration.

La CoSI a choisi ce sujet afin de proposer aux participant-es des connaissances et des outils utiles dans leur travail quotidien. Animé par Estefania Cuero, coach en diversité, l'atelier de trois heures a abordé l'appropriation culturelle sous un angle historique et théorique. Des exemples concrets ont alimenté les discussions.

L'atelier a été apprécié, mais les retours des participant-es ont montré la persistance de bon nombre d'incertitudes sur le sujet.

Les groupes de travail de la CoSI

Conseil dans le cadre de la LEI

L'échange professionnel d'une demi-journée organisé le 23 août 2022 a servi à actualiser les connaissances juridiques, puis discuter en groupes de cas concrets et de possibilités d'action. L'accent a été mis sur l'évaluation et l'appréciation des critères d'intégration.

L'atelier a débuté par l'exposé de Marc Spescha, avocat et chargé de cours dans des hautes écoles spécialisées et des universités : « Critères d'intégration dans la pratique des autorités et la jurisprudence – leur pertinence quant aux améliorations de statut, refus de permis et rétrogradations ».



En deuxième partie de matinée, Aline Beyeler, isa – Service des migrations Berne, a brièvement présenté le thème « Conseil dans le contexte de la LEI – études de cas et discussions en groupes ». Finalement, les possibilités d'action ont été évaluées et mutualisées en plénière.

Formation continue

KIT DE DÉMARRAGE POUR L'INTÉGRATION – Formation continue pour les membres de la CoSI

La formation dispensée le 22 mars 2022 aux nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs ainsi qu'à toute autre personne intéressée s'articulait autour des axes suivants : aperçu du paysage de l'intégration en Suisse, introduction aux débats actuels, développements politiques et juridiques ainsi que leurs conséquences sociales.

Elle a pour objectif de transmettre des connaissances, tout en incitant des réflexions sur le rôle des participant-e-s et leurs marges de manœuvre. Elle a permis d'échanger et de nouer des contacts entre professionnel-les, facilitant ainsi les futures collaborations. À cause des restrictions en lien avec la pandémie, elle s'est déroulée en ligne.

Cette formation continue a rassemblé plus de quarante personnes – un nombre supérieur à la moyenne.

Site web

Le site web bilingue www.kofi-cosi.ch est régulièrement mis à jour. La documentation en lien avec les différentes manifestations est accessible en ligne.

Bienne, le 31 mars 2023
Bureau CoSI, Charlotte Frey

